



AMPER-AF

Etude observationnelle AMPER-AF

Gestion de l'Apixaban au cours des procédures rythmologiques chez des patients ayant une fibrillation atriale non valvulaire

Cher(e) ami(e),

L'étude AMPER-AF a enfin commencé.

Vos codes CRF vous ont été envoyés par mail.

Pour rappel les critères d'inclusion sont simples : tous les patients ayant une procédure de rythmologie (PM, DAI, ablation, cardioversion électrique ou médicamenteuse) peuvent être inclus s'ils étaient sous Apixaban dans les 3 dernières semaines, que ce traitement soit poursuivi, relayé ou arrêté pour la procédure, qu'il ait ou pas d'ETO.

Le suivi est simple avec outre la visite d'inclusion, une visite à J1 puis une visite à 1 mois (qui peut être téléphonique).

Il n'y a pas de consentement à signer mais une information pour le patient. Le formulaire d'information est dans votre dossier investigateur.

A noter que tous les documents utiles pour l'étude sont également disponibles sur le eCRF à l'onglet documentation.

Pout toute question quant au déroulement vous pouvez me contacter ou notre coordinatrice au 06 60 62 10 04.

Bonne route pour AMPER-AF !

Amitiés,

Walid AMARA